CICR

Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) lance les versions française et espagnole de son site web **familylinks.icrc.org**. Ce site devrait contribuer à ce que, dans le monde entier, des familles dispersées par un conflit armé, une catastrophe ou la migration puissent être réunies.

Environ 50 000 personnes, dans plus d'une centaine de pays, ont visité le site en anglais depuis son lancement en novembre de l'année dernière. « Grâce aux versions française et espagnole, des milliers de familles de plus pourront bénéficier de ce service dans de nombreuses régions du monde », explique Marianne Pecassou, de l'Agence centrale de recherches du CICR à Genève.

« Les personnes qui fuient des conflits armés, des catastrophes naturelles ou d'autres épreuves peuvent se trouver coupées de leur famille. Le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge dispose d'un réseau de volontaires locaux à peu près partout dans le monde, et ces volontaires peuvent activement rechercher les personnes disparues, précise Mme Pecassou. Le site, désormais en trois langues, s'appuie sur ce service unique en son genre et le rend encore plus accessible pour des milliers de gens. »

Le site donne des informations sur les services de recherches établis dans toutes les régions du monde, notamment les coordonnées des délégations du CICR et des Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. Il offre aussi des services de recherches en ligne dans des contextes et des crises spécifiques. Plus de 5 000 personnes ont visité les pages de ces services en ligne.

« Le fait de pouvoir garder le contact avec d'autres membres de la famille a un énorme impact sur le bien-être des gens et sur leur capacité à affronter une crise », ajoute Mme Pecassou. Ce site simple et convivial les mettra en contact avec des employés et des volontaires de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge qui sont spécialisés dans le rétablissement des liens familiaux ».

En vertu du droit international, chacun a le droit d'être informé du sort de proches portés disparus. Aucun effort ne doit être épargné pour rétablir le contact entre eux et faire en sorte que les familles dispersées soient réunies.

Le site familylinks.icrc.org est géré par le CICR en collaboration avec les Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. Il complète et renforce les sites des Sociétés nationales en plaçant des liens avec ces sites sur les pages par pays correspondantes. Une version arabe de familylinks.icrc.org est prévue pour la première moitié de 2014.